



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Entretiens sur l'architecture

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1872

XIXe Entretien. Suite. Maisons de campagne

[urn:nbn:de:hbz:466:1-66733](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-66733)

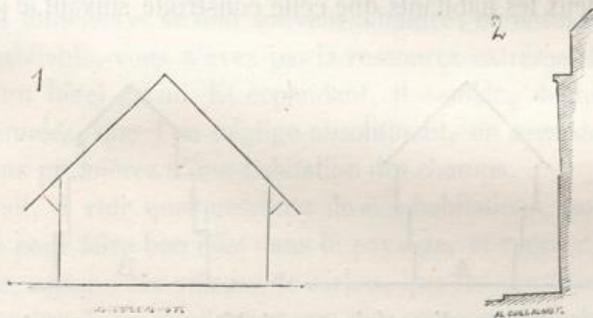
DIX-NEUVIÈME ENTRETEN

SUR L'ARCHITECTURE PRIVÉE. — MAISONS DE CAMPAGNE.

Si le principe pyramidal peut être bon pour quelques monuments, il est faux s'il s'agit de la maison, du logis et de certains édifices d'utilité publique, tels que marchés, salles de réunion, etc.

Ce qu'il faut à l'habitation, c'est un espace largement couvert, par le moyen le plus efficace et le plus simple.

Le principe de la construction de la maison d'habitation est renfermé dans cette forme, figure 1 ; quatre murs et un toit à deux pans.



Que dans les grandes villes on ait cru devoir adopter, depuis près d'un demi-siècle, une disposition telle que l'étage supérieur soit en retraite sur les murs de face, figure 2, cela peut avoir sa raison d'être dans la nécessité de laisser pénétrer l'air et les rayons du soleil sur le sol des rues de médiocre largeur; mais il est évident que cet étage supérieur en retraite est cause que le comble n'abrite pas les murs de face, et que la pluie et la neige ont d'autant plus d'occasions de dégrader

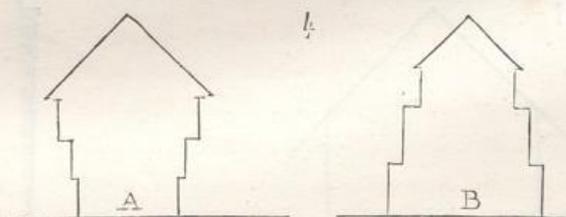
les étages inférieurs. Pour les voies d'une grande largeur, il n'est pas moins évident que la disposition présentée dans la figure 3 serait, de beaucoup, préférable.



Nous avons parlé, dans le précédent entretien, des avantages que l'on pourrait tirer du système des encorbellements sur les murs de face des habitations bâties le long des très larges voies, et nous n'y reviendrons pas.

Mais si ces avantages, déjà sensibles pour les habitations urbaines, ne peuvent être mis en pratique dans tous les cas, et lorsqu'il s'agit, par exemple, de ne pas diminuer l'émission de l'air et de la lumière dans des rues étroites relativement à la hauteur des maisons, rien ne s'oppose à ce qu'on en profite largement dans les constructions des champs.

Personne ne mettra en doute qu'une habitation construite suivant le profil A, figure 4, ne résistera mieux aux agents atmosphériques et n'abritera mieux les habitants que celle construite suivant le profil B.



Il est des conditions climatériques si désastreuses pour les habitations que force est d'en tenir compte. Ainsi, par exemple, dans les hautes vallées des Alpes, où la neige atteint pendant quatre ou cinq mois de l'année une hauteur de plus d'un mètre, il a bien fallu que les habitants prissent des précautions radicales pour se soustraire, eux et leurs provisions, à cet envahissement. C'est ainsi que l'on voit des chalets bâtis sur quatre dés de pierre de plus d'un mètre de hauteur, élevant les pas des portes au-dessus du niveau des neiges, et permettant à celles-ci de fondre

sans pénétrer dans la case ; ou bien, composés d'un rez-de-chaussée en solide maçonnerie sur lequel s'établit, en encorbellement, l'étage de l'habitation, qui consiste en une construction de charpente ou plutôt de troncs d'arbres superposés comme des assises et enchevêtrés aux angles. Les siècles s'écoulent, et ces constructions ne se modifient pas, parce que, dans ces contrées, le climat est autrement impérieux que ne pourraient l'être des préjugés d'écoles. Il est à croire qu'Annibal vit, en passant les cols des Alpes, des chalets pareils à ceux que l'on construit encore dans les gorges de ces montagnes. Là, du moins, la maison de campagne des environs de Paris, le cottage anglais ne pénétreront jamais, comme ils ont pu pénétrer sous des climats moins rudes, en dépit cependant des conditions locales. Ne voyons-nous pas des cottages à Cannes, des pavillons à tourelles couvertes en ardoise dans la campagne de Marseille, des chalets (faits de planches, il est vrai, clouées sur des murs en moellon) dans les environs de Paris ? Les bonnes gens qui habitent ces... fantaisies, y sont, il est vrai très-mal logés, grillent en été ou gèlent à l'automne, payent des mémoires de réparations à chaque printemps, et n'ont d'autre satisfaction que celle d'avoir transporté la maison des bords de la Seine à Marseille, celle des environs de Londres à Cannes, et celle de la Suisse à Paris. Il faut bien croire que cette satisfaction leur tient lieu d'un bon, sain et confortable logis.

S'il est des conditions climatiques bonnes à observer dans les villes, à plus forte raison le sont-elles dans les campagnes, où les constructions isolées sont tout particulièrement exposées aux intempéries ; où les réparations sont difficiles et se font souvent attendre ; où enfin, si votre logis devient inhabitable, vous n'avez pas la ressource extrême de vous réfugier dans un hôtel garni. Et cependant, il semble, depuis un certain nombre d'années, que l'on néglige absolument, en bien des occasions, les conditions premières d'une habitation des champs.

On croirait, à voir quelques-unes de ces habitations, qu'elles ne sont élevées que pour faire bon effet dans le paysage, et récréer les yeux des promeneurs, comme ces villages de carton, que les courtisans de l'impératrice Catherine faisaient dresser sur son passage dans les steppes de la Russie. Quand le soleil est radieux, mais non trop cuisant ; quand les nuits sont douces et tranquilles, quand il ne pleut ni ne vente, les chalets de planches sur les bords de la Manche, les châteaux de carte dressés sur les bords de la Méditerranée, les cottages d'Arcachon, sont passablement agréables à habiter ; mais survienne le chaleur, la tempête, le mistral ou la brume, on regrette profondément l'auberge de la ville voisine, laquelle cependant n'est point un palais.

Il est entendu que je ne parle ici que de la maison des champs et non du bon et solide manoir ou château qui abrite convenablement ses hôtes. C'est à la maison des champs que je m'attache parce que c'est l'habitation du grand nombre, et que le goût pour ces sortes de constructions s'est prodigieusement répandu depuis un demi-siècle. Et cependant, tel est le désarroi dans le domaine de l'architecture, telles sont les étranges ou puérides fantaisies des clients, qu'il est un très-petit nombre de constructions qui satisfassent pleinement au programme d'une habitation de campagne dans de médiocres dimensions.

Il est deux modes différents propres à satisfaire à ce programme. Je les désignerai par : mode anglais et mode français.

Le mode anglais consiste à agglomérer de petits corps de logis contenant chacun une ou deux pièces, suivant les goûts ou les convenances du propriétaire, ne possédant souvent qu'un rez-de-chaussée, le tout sans avoir égard à la symétrie; chacun de ces petits logis ayant la hauteur convenable à la pièce qu'il contient, des jours percés suivant l'orientation préférée, des communications plus ou moins heureusement trouvées. Il y a, dans cette façon de comprendre l'habitation des champs, la marque du sens pratique qui distingue les Anglais.

Le mode français consiste à élever un pavillon, c'est-à-dire un corps de logis concret, symétrique, dans lequel les services, au lieu d'être disséminés, comme dans le mode anglais, sont réunis en plusieurs étages, sous un même toit. C'est là une vieille tradition de notre pays, qui a ses avantages. La véritable maison française des champs est restée le diminutif du château de plaisance français inauguré au xvi^e siècle, comme le cottage anglais est le diminutif du manoir anglais du moyen âge avec ses logis éparpillés suivant les convenances de l'habitant. Quelques propriétaires français ont bien essayé d'inaugurer chez nous le système anglais, mais je ne crois pas que ces dispositions de plans démanchés conviennent à nos mœurs, à moins que celles-ci ne se modifient, ce qui est peu probable. L'Anglais conserve, même dans les relations intimes, une sorte d'indépendance, une personnalité, que nous ne possédons que très-exceptionnellement. Quand des Français se conviennent ou croient se convenir, il semble qu'ils soient disposés à tout mettre en commun et à faire le sacrifice le plus entier de leur individualité, quitte à se jeter des bouteilles à la tête si des froissements résultent de cette intimité trop légèrement cimentée. Ce n'est pas là notre pire défaut, puisqu'il frise une qualité. Mais si une famille et des amis même se réunissent, il semble que la vie commune doit être aussi concentrée que possible. S'ils tous pouvaient vivre dans la même chambrée, ce serait pour le mieux. La

maison des champs est donc, pour le Français, une sorte de tente commune dont tous les habitants sont soumis aux mêmes usages journaliers. On ne trouve le séjour d'une maison de campagne gai et agréable, chez nous, que si chacun entend son voisin, que si les chambres sont porte à porte, que si l'on peut faire la conversation à travers les cloisons ou les planchers. On aura donc bien de la peine à persuader aux Français en villégiature, que le meilleur moyen de vivre en bonne intelligence est d'éviter précisément ce contact obligatoire de tous les instants et de conserver chacun une bonne dose d'indépendance. Je ne parle pas, bien entendu, des exceptions. Ce sont ces motifs tenant aux mœurs, qui font que le type de la modeste maison des champs française, jusqu'à ce moment du moins, est et demeure ce qu'on appelle un pavillon. C'est à l'architecte à se conformer à cet usage et à en tirer le meilleur parti possible, sans tomber dans les banalités, et en étudiant soigneusement les conditions vraies de ce programme, aussi bien que celles qui se rattachent à l'hygiène, à la bonne et facile conservation des logis.

Sauf de très-rares exceptions, les rez-de-chaussée des maisons des champs sont destinés à être envahis par l'humidité du sol; les précautions les plus minutieuses doivent donc être prises pour éviter cet inconvénient. Il est, d'ailleurs, une observation d'hygiène qu'il est bon de noter.

Nous voyons des chaumières, des logis de paysans dont les rez-de-chaussée sont établis au ras et même en contre-bas du sol extérieur, sans caves, et dont les habitants vivent fort âgés sans éprouver jamais de douleurs rhumatismales. Qu'un citadin demeure huit jours et couche dans ces logis, il sera perclus. Pour les personnes nées dans ces conditions hygrométriques, l'inconvénient n'existe certainement pas; mais pour celles qui ont été habituées aux logements très-secs des grandes villes et qui se soumettent momentanément à ces conditions, il en est tout autrement. Or, comme les maisons de campagne sont destinées à être habitées, pendant une partie de l'année seulement, par des gens qui passent l'autre partie de leur temps dans les grandes villes, qui y sont nés, il ne faut pas changer les conditions auxquelles sont soumises les habitations urbaines. Il ne faut pas qu'en allant chercher aux champs un air plus pur que celui des villes, les citadins trouvent en même temps ces émanations humides auxquelles ils n'ont nullement été habitués. On ne saurait mettre en doute qu'une bonne partie des rhumatismes qui affectent beaucoup de nos citadins, ne proviennent de l'habitation trop souvent insalubre des maisons de campagne où ils vont passer la belle saison. Bien que généralement les chambres à coucher ne soient pas

disposées au rez-de-chaussée, les salons, les pièces où l'on passe les journées et surtout les soirées, sont peu élevés au-dessus du sol extérieur. Les murs de ces pièces sont souvent salpêtrés jusqu'à plus d'un mètre des parquets, et chaque printemps il est nécessaire d'en refaire les peintures. Qui n'a vu de ces rez-de-chaussée où, en une nuit, poussent des champignons dans quelque coin ? De plus, les murs, souvent minces et construits à la diable, sont mal abrités ou ne le sont pas du tout des vents de pluie, et ces murs se pénètrent d'une humidité qu'ils ne perdent jamais et qu'ils rejettent à l'intérieur pendant les nuits qui suivent les journées chaudes. Mieux vaudrait alors coucher sous la tente.

Pour éviter ces inconvénients et même ces dangers, dans certaines contrées du Nord on couvre les murs du côté exposé aux vents de pluie, de bardeaux ou d'ardoises. Mais le meilleur abri, celui qui demande le moins d'entretien, ce sont les combles, dont les égouts sont assez saillants pour empêcher la pluie de fouetter sur les murs, et le soleil de les frapper trop vivement sur la totalité de leur surface ; car un mur, fût-il fait de pierres de taille d'une épaisseur de 0^m,40 à 0^m,50, qui a été fortement chauffé par le soleil, s'il survient une pluie d'orage, est pénétré très-profondément par l'eau. La partie de cette eau voisine du parement s'évapore à l'extérieur rapidement, mais la partie qui a pénétré jusqu'au milieu de l'épaisseur du mur fait sa voie du côté intérieur. J'ai souvent vu, trois ou quatre jours après un violent orage, des murs redevenus parfaitement secs et poudreux à l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur les papiers de tenture étaient mouillés.

Encore faut-il tenir compte de la nature des matériaux employés. S'il s'agit de pierres, les vergelés sont encore les meilleures, celles qui, à cause de leur porosité même, sèchent le plus rapidement à une grande profondeur. Les grès, au contraire, même les murs étant épais, conservent une quantité d'eau considérable qui transsude perpétuellement à l'intérieur. Des matériaux très-compactes, tels que les pierres calcaires dites *froides*, présentent de graves inconvénients ; ces pierres sont d'autant plus fraîches et humides à l'intérieur, que la température est plus chaude à l'extérieur. La brique est encore une des meilleures matières que l'on puisse employer, surtout si les murs sont assez épais pour qu'elle ne fasse parpaing sur aucun point. Quant aux enduits, les mortiers se conservent beaucoup mieux à l'air extérieur que le plâtre, mais ils sont bien meilleurs conducteurs de l'humidité que celui-ci. Les enduits de mortier doivent être bien abrités ; alors seulement, ils se comportent très-bien, et s'ils ont été convenablement dressés ils sont d'autant meilleurs qu'ils sont plus anciens.

A la campagne, des pans de bois de chêne ou même de sapin, apparents, d'une bonne épaisseur, lorsqu'ils sont abrités et que les remplissages sont faits en brique, forment d'excellents obstacles contre le froid, l'humidité et la chaleur, surtout si on a le soin de recouvrir les parements extérieurs, ceux des pièces horizontales particulièrement, de bardeaux ou d'ardoise, ou même de voliges superposées ; car les pièces horizontales seules conservent l'humidité qui est arrêtée par leurs fibres.

Quant aux couvertures, la tuile est toujours préférable à l'ardoise, à moins que celle-ci ne soit suffisamment épaisse. Je ne parle pas du zinc qui, à la campagne, est la plus mauvaise de toutes les couvertures, en ce qu'elle résiste mal à l'effort des vents, qu'elle est difficile à réparer et qu'elle ne préserve les combles ni du froid, ni du chaud.

De toutes ces observations de détail il résulte ceci : que pour placer une habitation des champs dans les meilleures conditions, au double point de vue de la salubrité et de la conservation même des constructions, il faut chercher à obtenir dans les intérieurs une température égale et sèche, quel que soit l'état extérieur de l'atmosphère. Pour obtenir ce résultat, la première condition est d'isoler autant que possible l'habitation du sol extérieur ; la seconde, d'abriter le plus complètement possible les murs, en donnant à ceux-ci une épaisseur suffisante et en choisissant les matériaux qui les doivent composer, en raison du climat ou de l'orientation.

Ces conditions de percement des jours sont autres à la ville et à la campagne. A la ville il est rare que l'on puisse obtenir des jours directs horizontaux ; les maisons ont, en face d'elles, de l'autre côté de la voie publique, d'autres maisons ; par conséquent, les baies de croisée ne reçoivent la lumière que suivant un angle qui est, en moyenne, de 45° ; il est donc nécessaire d'avoir des fenêtres grandes relativement à la dimension des pièces, et dans la fermeture desquelles il faut autant que possible diminuer les pleins. De plus il est rare qu'à la ville le vent ait une action puissante sur les fermetures ; les maisons se servent réciproquement de paravent ; l'air n'a pas la vivacité pénétrante de celui que l'on respire aux champs. Les châssis des croisées peuvent donc avoir de grandes dimensions dans les habitations des villes. S'il survient un dommage, il est promptement réparé. Il n'en est pas ainsi à la campagne ; on n'a pas sous la main des ouvriers habiles et prompts ; il n'est pas nécessaire d'avoir de grandes surfaces ouvrantes et vitrées, mieux vaut qu'elles soient petites et multipliées autant que le besoin l'exige. Les Anglais ont parfaitement compris ce besoin dans leurs habitations suburbaines, et leurs croisées sont très-commodément disposées. Même dans les loges saillantes et vitrées qu'ils adaptent à leurs façades de maisons, ils ont le soin de mul-

tiplier les châssis, de manière à pouvoir les ouvrir par petites parties ou tous à la fois, si bon leur semble. Nous avons bien des dispositions analogues dans nos habitations jusqu'au xvii^e siècle; mais alors, la rage du majestueux a fait adopter partout ces châssis de croisée en deux vantaux seulement, si incommodes à fermer et à ouvrir; qui, s'ils sont un peu grands, se déjettent surtout à l'action de la chaleur et de l'humidité, et ne fonctionnent plus. Par un temps venteux et chaud, si on les ouvre pour respirer à l'aise, on ne peut tenir dans la pièce sous les rafales; si on les laisse fermés, il faut étouffer. Les petits châssis sont impérieusement commandés dans les habitations des champs. Il faut encore qu'ils possèdent chacun un volet à l'intérieur, pour les temps rigoureux, et leur fermeture extérieure (persiennes) pour se garantir des rayons du soleil et empêcher les rafales violentes d'envoyer la grêle ou la neige contre les vitres.

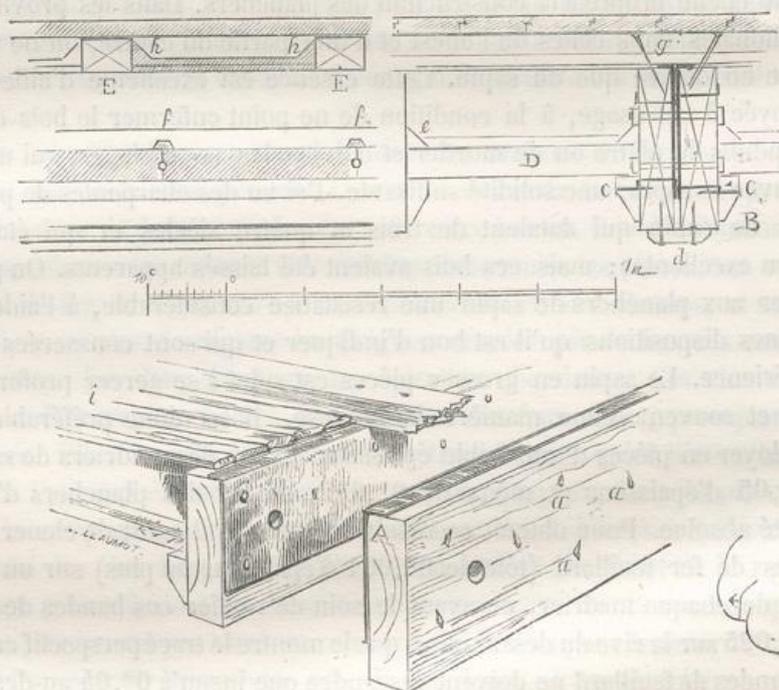
Les calorifères sont nécessaires dans les maisons de campagne, pour sécher les intérieurs pendant l'hiver et éviter la buée causée par les dégels; mais ils doivent seulement suffire à ce besoin. Pour l'habitation, de bonnes cheminées doivent être établies dans toutes les pièces, car même en été, le feu de cheminée est souvent nécessaire aux champs, et est un excellent moyen de réparer les fatigues causées par de longues courses et d'éviter les dangers d'une transpiration abondante. Ces cheminées doivent être amples, hautes et faites pour des feux clairs, promptement allumés. Elles doivent être munies de trappes pour qu'en hiver l'humidité de l'atmosphère ne pénètre pas, par leurs tuyaux, dans les pièces.

A la campagne, plus qu'à la ville encore, il est nécessaire d'éviter la sonorité des planchers. A la ville le mouvement incessant de la rue ne permet guère à l'oreille de distinguer les bruits de la maison qu'on habite; il n'en est pas ainsi aux champs, où l'on va pour trouver le calme et où l'on perçoit le moindre son. Il faut donc, si les planchers sont en fer, qu'ils aient, indépendamment du hourdis entre ces fers, des entrevous sur lambourdes, de manière à laisser un isolement entre deux. S'ils sont en bois, il faut de même, outre les entrevous entre chaque solive, une aire bien faite sous les lambourdes, et entre deux, du varech ou des jones de marais, rendus incombustibles par un bain d'eau de plâtre. Mais il est une précaution qui annule presque entièrement, à elle seule, la sonorité des planchers. Il s'agit simplement de poser avec de la colle forte, sur les lambourdes, avant d'y clouer le parquet, des bandes de ce feutre grossier que l'on fabrique à très-bon marché aujourd'hui pour les couvertures de bâtiments provisoires. Cela ne peut guère se faire pour les parquets à point-de-Hongrie, mais ne

présente aucune difficulté avec les parquets posés à l'anglaise, c'est-à-dire en frises de longueur. Mais il paraît nécessaire d'entrer dans quelques détails relativement à la construction des planchers dans les habitations des champs. A moins de se trouver à proximité des grandes usines métallurgiques, les planchers en fer, jusqu'à présent, reviennent à la campagne à des prix élevés ; de plus on ne trouve pas d'ouvriers capables de les exécuter comme il convient : il en faut faire venir de Paris ou de quelques autres grands centres ; il faut disposer des forges *ad hoc* ; tout cela est très-coûteux. S'il manque une pièce, ce sont des lenteurs pour la faire venir. Il est peu de contrées en France où l'on ait du bois de chêne propre à la construction des planchers. Dans les provinces méridionales, dans celles de l'ouest et d'une partie du centre, on ne peut mettre en œuvre que du sapin. Cette essence est excellente d'ailleurs, employée à cet usage, à la condition de ne point enfermer le bois dans des enduits de plâtre ou de mortier et d'éviter les assemblages, qui n'ont pas, avec le sapin, une solidité suffisante. J'ai vu des charpentes de planchers de sapin qui dataient de trois et quatre siècles et qui étaient encore excellentes ; mais ces bois avaient été laissés apparents. On peut donner aux planchers de sapin une résistance considérable, à l'aide de certaines dispositions qu'il est bon d'indiquer et qui sont consacrées par l'expérience. Le sapin en grosses pièces est sujet à se gercer profondément et souvent d'une manière dangereuse. Il est donc préférable de l'employer en pièces d'une faible épaisseur. Avec des madriers de sapin de 0^m,05 d'épaisseur et même de 0^m,042, on fait des planchers d'une rigidité absolue. Pour obtenir ce résultat, figure 5, il suffit de clouer des bandes de fer feuillard (tôle de 0^m,001 d'épaisseur au plus) sur un des côtés de chaque madrier, en ayant le soin de replier ces bandes de tôle de 0^m,025 sur la rive du dessus, ainsi que le montre le tracé perspectif en A. Ces bandes de feuillard ne doivent descendre que jusqu'à 0^m,04 au-dessus de la rive inférieure. Pour les clouer sur les madriers, il suffit de les percer d'un coup de poinçon. On doit avoir des pointes de 0^m,07 de longueur, afin de les retourner de 0^m,02 environ de l'autre côté, comme l'indique la figure en *a*. Les feuillards n'ayant pas toujours la longueur des portées, il faut clouer les morceaux avec un recouvrement de 0^m,10 environ. Les madriers ainsi armés sont boulonnés deux à deux, les feuillards à l'intérieur (voir le géométral, coupe B). On cloue des tasseaux C sur les côtés et un listel *d* par dessous. Ces solives, espacées de 0^m,40 d'axe en axe avec une portée de 7 mètres, peuvent porter les charges les plus fortes qu'un plancher d'habitation ait à subir. Sur les tasseaux, on pose des carreaux de plâtre D de 0^m,04 à 0^m,05 d'épaisseur, ou des carreaux de terre

cuite ou même de torchis bien battu, si l'on n'a pas d'autres matériaux. Ces carreaux sont calfeutrés au plâtre par des solins *e* et des bourrelets *f*. Sur les solives on pose des lambourdes *E*, lardées obliquement avec de bonnes pointes, ainsi qu'on le voit en *g*. En outre, d'une solive à l'autre on pose des bardeaux *i* ou des roseaux, et l'on fait une aire de plâtre ou de torchis avec solins *h* le long des lambourdes. Alors on cloue le parquet sur ces lambourdes en prenant la précaution indiquée plus haut pour éviter la sonorité (1).

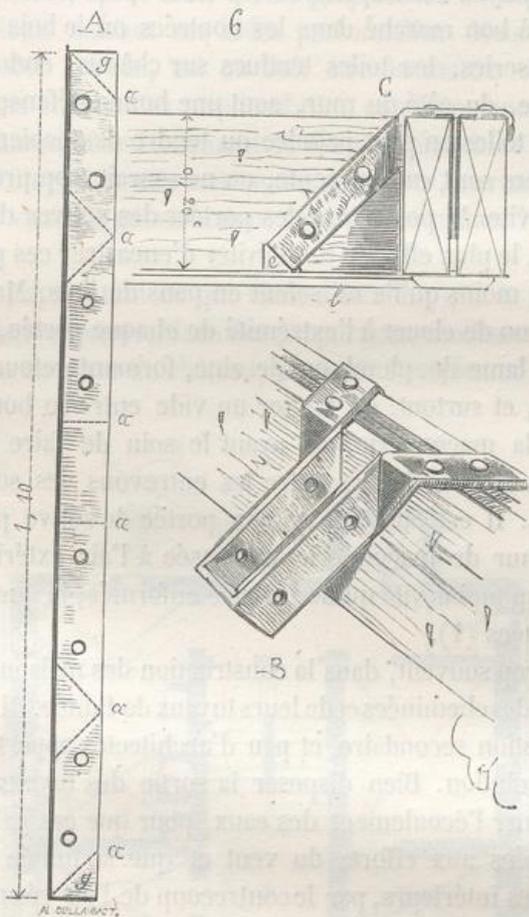
5



Mais pour des planchers d'appartements, il faut prévoir les enchevêtrements pour le passage des cheminées ou pour franchir les vides des baies. C'est alors qu'en employant du sapin, il faut éviter les tenons et mortaises et y suppléer par un système d'étriers très-simple et solide, figure 6. Ces étriers se font avec des bandes de fer de 0^m,008 d'épaisseur sur 0^m,05 environ de largeur. Pour des solives de la force de celles

(1) Des planches de sapin d'un pouce et demi d'épaisseur (0^m,04), jumelées avec feuillards ainsi cloués à l'intérieur, espacées de 0^m,40, avec simple plancher de 0^m,04 d'épaisseur et ayant une portée de 8 mètres, ont porté des charges énormes de blé inégalement réparties.

indiquées ici, chaque bande doit avoir 1^m,10 de longueur (voir en A). A chaud, on leur donne tous les plis indiqués en *a*, de telle sorte que ces bandes prennent la forme tracée en perspective en B et en géométral en C. L'entaille *e*, faite dans chaque solive, reçoit la bielle de l'étrier. Des clous sont enfoncés latéralement et par dessus (voir en B). Les petits trian-



gles *g* (voir en A) forment crampons. Lorsque les listels *l* ont été cloués par dessous, on enfonce une petite pièce triangulaire en *e* pour fermer le vide. Ces sortes d'étriers, faciles à faire, puisqu'ils sont en fer très-mince, ont bien autrement de solidité que n'en ont les tenons et mortaises, car ils saisissent le bois dans toute sa hauteur et le forcent de s'appuyer contre le chevêtre ou la solive d'enchevêtre. On peut également adopter ce système pour remplacer les assemblages dans les lambourdes, le long des murs, à moins que l'on ne pose celles-ci sous les portées des solives, ce qui vaut toujours mieux.

On voit, figure 5, que ces plafonds laissent le bois apparent dans sa partie inférieure, ce qui suffit pour l'empêcher de s'échauffer. Les carreaux de plâtre qui font les entrevous, peuvent être moulés et les terres cuites vernissées, si l'on veut obtenir des effets très-brillants et riches.

Le meilleur préservatif contre l'humidité des murs à l'intérieur, c'est la boiserie. Ce moyen est dispendieux, mais on peut établir des boiseries très-simples et à bon marché dans les contrées où le bois est commun. A défaut de boiseries, les toiles tendues sur châssis, enduites de plâtre clair à la brosse, du côté du mur, sont une bonne défense contre l'humidité. Sur ces toiles on peut peindre ou tendre des papiers.

Si les planchers sont en charpente, on ne saurait trop prendre de précautions pour éviter la pourriture des portées des solives dans les murs. De ces moyens, le plus efficace est d'éviter d'encastrier ces portées sur les murs de face, à moins qu'ils ne soient en pans de bois. Mais s'il faut en venir là, il est bon de clouer à l'extrémité de chaque portée, sur le bois de fil, une mince lame de plomb ou de zinc, formant retour comme une moitié de boîte, et surtout, de laisser un vide entre le bout de la solive ainsi garnie et la maçonnerie, en ayant le soin de faire communiquer ce vide avec les espaces laissés entre les entrevous des solives et l'aire des lambourdes. Il est constant qu'une portée de solive passant tout au travers d'un mur de maçonnerie et laissée à l'air extérieurement, se pourrit beaucoup moins vite qu'une portée enfermée; la question est donc d'aérer ces portées (1).

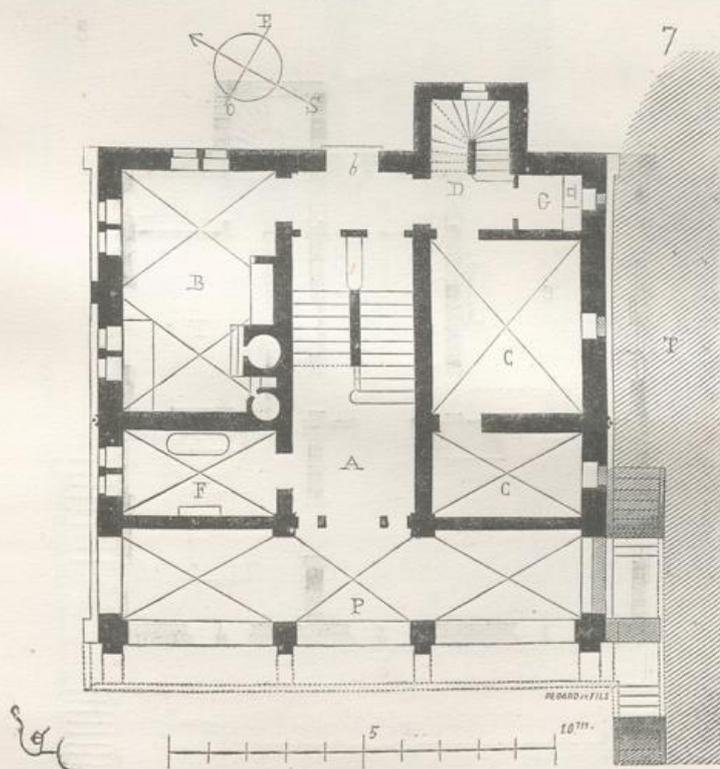
On néglige trop souvent, dans la construction des maisons des champs, l'établissement des cheminées et de leurs tuyaux de fumée. Il semble que ce soit là une question secondaire, et peu d'architectes apportent une étude attentive à sa solution. Bien disposer la sortie des tuyaux de cheminée pour ne pas gêner l'écoulement des eaux, pour que ces gaines ne soient pas trop exposées aux efforts du vent et que la fumée ne soit point rabattue dans les intérieurs, par le contrecoup de l'air résultant d'un faitage plus élevé; donner aux sections des tuyaux une section suffisante en raison des foyers, placer ces tuyaux de telle sorte qu'ils ne puissent occasionner des incendies; toutes ces conditions exigent une attention sérieuse.

Peut-être pensera-t-on que je m'étends longuement sur les menus détails touchant la construction des maisons de campagne, mais c'est que la

(1) J'ai souvent observé, dans des maisons de paysans qui dataient au moins d'un siècle, des portées laissées ainsi apparentes le long du parémet extérieur des murs de face, portées qui n'étaient nullement altérées; tandis que tous les jours nous voyons des solives, posées depuis vingt ans, dont les portées enfermées sont complètement pourries.

plupart de ces constructions, élevées aujourd'hui, pèchent plus encore par ces détails que par les dispositions d'ensemble, résultant généralement des goûts ou des besoins de celui qui fait bâtir. On ne peut toujours s'en prendre à l'architecte d'une certaine composition de plan qui lui a été imposée par son client, et dont il ne saurait discuter la convenance ; car il est naturel, après tout, qu'un propriétaire ait la prétention de disposer son logis suivant ses idées personnelles. Mais l'architecte, dans l'exécution des parties, est ou doit être le maître et ne saurait, par exemple, sans engager sa responsabilité, combiner une cheminée de manière à communiquer facilement le feu aux planchers voisins du foyer. C'est le cas d'opposer son *veto* ou de se retirer, car si le feu prend à la maison, les vices de construction, causes du sinistre, lui seront imputés avec raison.

Il semble, après tout ce qui vient d'être dit, que le programme d'une habitation de campagne, dans des proportions modestes et n'affectant pas la prétention de viser au château, pourrait être résumé ainsi : soustraire

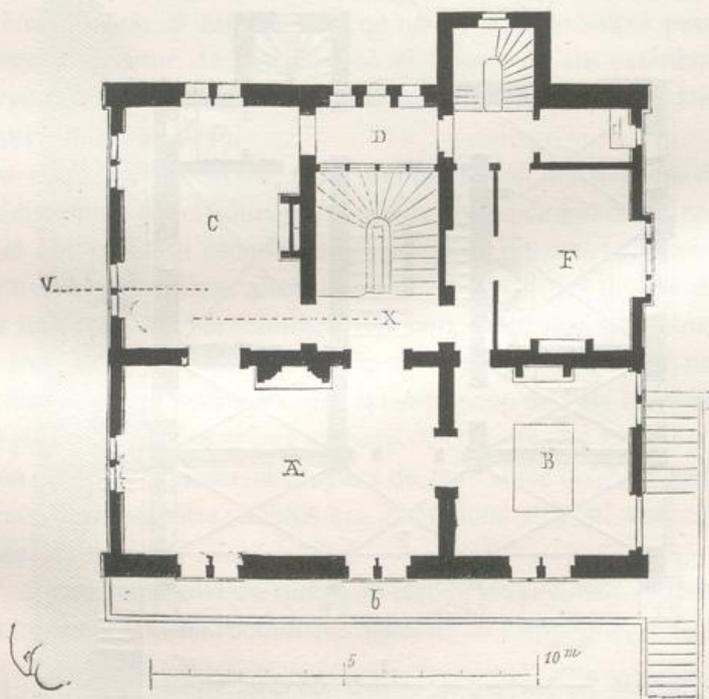


le rez-de-chaussée contenant habituellement les pièces communes à l'humidité du sol, abriter efficacement les murs, disposer les pièces de telle

sorte qu'elles puissent être d'un accès facile pour un domestique peu nombreux, trouver les orientations les plus saines et les plus agréables, éviter les constructions compliquées notamment pour les combles, qui doivent autant que possible être établis sans noues, sans pénétrations de plans, sans chéneaux compliqués; trouver les dispositions les plus simples et les moins sujettes à l'entretien, pour tout ce qui est extérieur, par exemple, pour les souches de cheminées. C'est d'après ce programme sommaire que les plans qui vont suivre ont été tracés.

La figure 7 donne le plan de cette habitation de campagne à rez-de-chaussée qui n'est, à vrai dire, qu'un étage de soubassement de 2^m,75 sous clef de voûte. En P est un portique bas donnant entrée dans un vestibule A, au fond duquel est placé l'escalier des maîtres. En B, la cuisine avec son entrée particulière en *b*. Des celliers et caveaux en C; une salle de bain en F. L'escalier de service en D. Toutes ces pièces sont voûtées en matériaux légers, brique ou tufau. On suppose que le terrain s'élève en T, de sorte que les caveaux C et le cabinet des gens G sont moitié en sous-sol. Le premier étage (qui n'est qu'un rez-de-chaussée

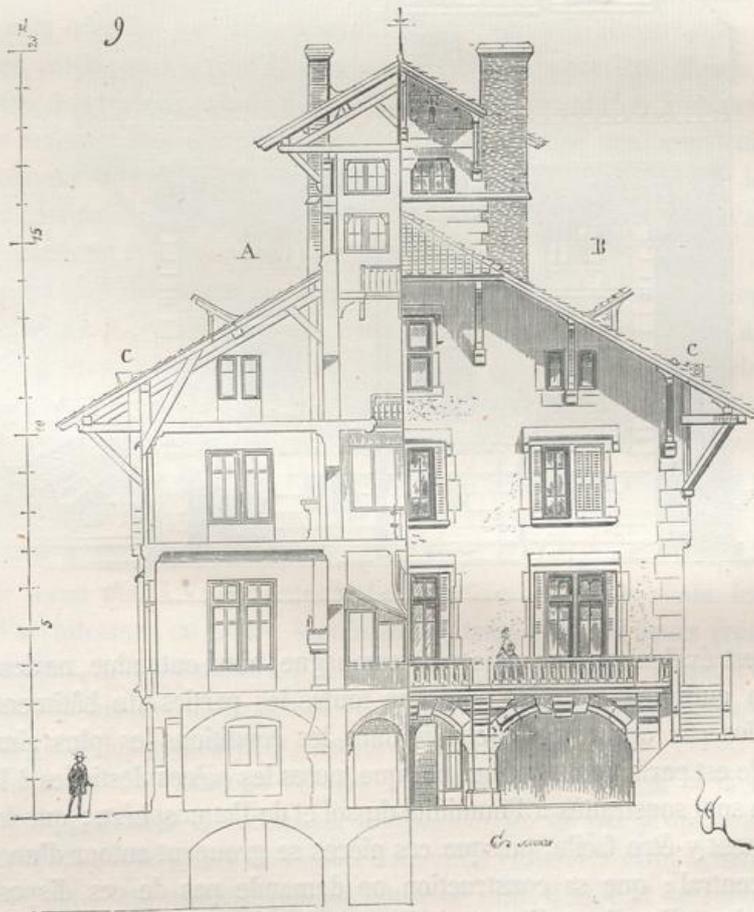
8



élevé de 3 mètres au-dessus du sol extérieur, figure 8) se compose d'un salon A avec salle à manger en C, et office en D; d'une salle de

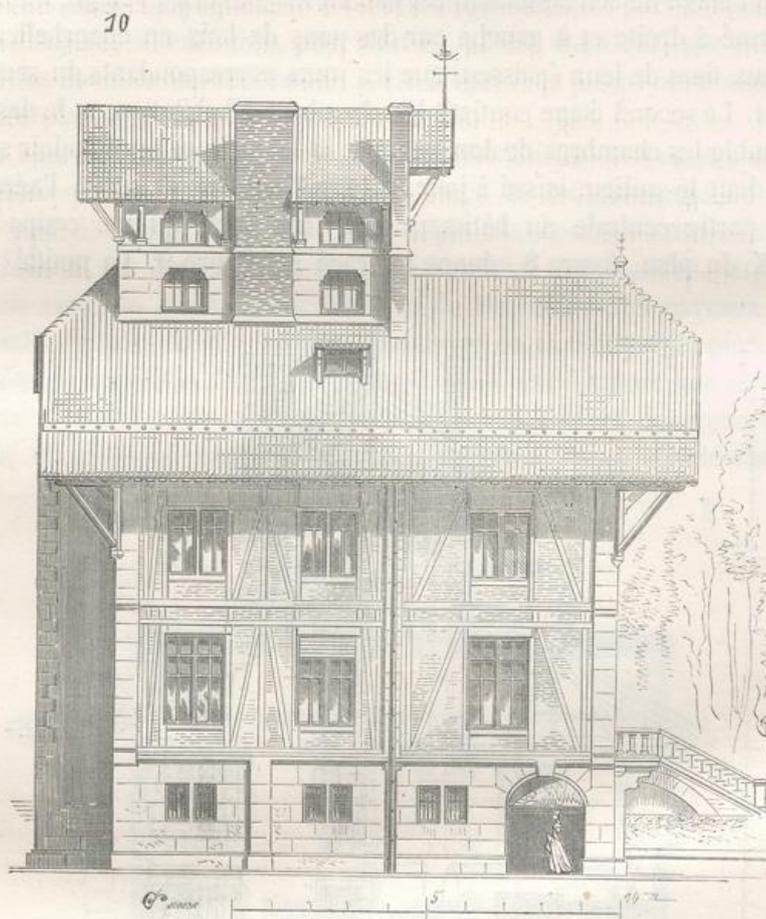
billard en B et d'un fumoir ou cabinet de travail en F. Un balcon *b* règne tout le long du mur de face devant le salon et la salle de billard, et se termine par deux degrés descendant sur la partie élevée du terrain voisin.

Tout l'étage de soubassement est bâti en maçonnerie ; l'étage, figure 8, est fermé à droite et à gauche par des pans de bois en encorbellement des deux tiers de leur épaisseur sur les murs correspondants du soubassement. Le second étage contient les chambres d'habitation, et le dessous du comble les chambres de domestiques, la lingerie et un étendoir supérieur dont le milieu, laissé à jour, éclaire l'escalier et sert à l'aération de la partie centrale du bâtiment ; de telle sorte qu'une coupe faite sur VX du plan, figure 8, donne le tracé A, figure 9. La moitié B de



cette figure présente la face antérieure du bâtiment ; la figure 10, la face latérale. On voit que les souches des cheminées viennent se grouper au-

tour de la partie supérieure de la cage de l'escalier formant étendoir et réservoir d'air sec. Les combles sont à pentes simples, sans noues et pénétrations. Des chéneaux disposés en C (voyez la figure 9) recueillent les eaux de ces pentes pour les diriger sur le sol par deux descentes latérales.



Il est évident qu'une maison de campagne, ainsi entendue, ne demande qu'un entretien restreint, puisque toutes les parties du bâtiment sont abritées par des combles établis dans les conditions les plus simples ; qu'elle est parfaitement saine, puisque toutes les pièces destinées à l'habitation sont soustraites à l'humidité du sol et de l'atmosphère ; que le service peut y être facile, puisque ces pièces se groupent autour d'un escalier central ; que sa construction ne demande pas de ces dispositions exceptionnelles dispendieuses et d'une exécution difficile loin des grands centres. Bien qu'élevée sur un plan peu étendu, cette habitation n'est, après tout, qu'une maison de plaisance pouvant convenir à une famille

qui passe la belle saison à la campagne. Mais il est une sorte de maison des champs que les architectes ont rarement l'occasion de construire, et qui n'en est pas moins digne de provoquer leurs études. Je veux parler de ces habitations appropriées aux usages des personnes qui passent la plus grande partie de leur temps aux champs, soit parce que leur genre de vie s'arrange des habitudes champêtres, soit parce qu'elles ont des intérêts à surveiller ou des exploitations agricoles à diriger.

Dans nos fertiles plaines du Languedoc et de l'Agénois, il est un grand nombre de ces sortes de constructions qui méritent l'attention des architectes, en ce qu'elles remplissent parfaitement les programmes imposés, bien que leur apparence soit des plus modestes, et que tout, dans ces demeures, soit sacrifié à la satisfaction exacte des besoins. Ces contrées ont conservé certaines traditions locales qui n'ont point été altérées, comme cela n'arrive que trop souvent dans beaucoup d'autres de nos provinces, par la passion pour le faux luxe et l'envie de paraître. Mais si les chercheurs de précieux détails d'architecture ne trouvent rien à recueillir dans ces maisons des champs, par cela même qu'elles sont construites conformément aux besoins de leurs propriétaires elles gardent leur caractère particulier, un style, peut-on dire, qui leur est propre et s'allie merveilleusement avec la nature qui les entoure.

Si de grandes demeures, si des châteaux avec leurs combles compliqués et chargés de lucarnes, leurs tours aux toits aigus, ajoutent à l'effet d'un paysage grandiose et des belles avenues d'un parc couvert d'arbres séculaires; les diminutifs de ces demeures, entourées de maigres jardins, font sourire et rappellent un peu la fable de la *Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf*. Et cependant, combien n'avons-nous pas vu élever, dans nos campagnes, de ces châteaux microscopiques qui ressemblent à des jouets d'enfants, avec leurs tourelles dans lesquelles un chien serait mal à l'aise; leurs créneaux faits pour des chats, leurs détails d'architecture en plâtre moulé ou en terre cuite, et leurs épis et crêtes en zinc. Sottes demeures, inhabitables, prétentieuses, et qui n'ont d'autre mérite que de durer peu et de faire paraître plus estimables encore, aux yeux des gens sensés, les formes simples et vraies.

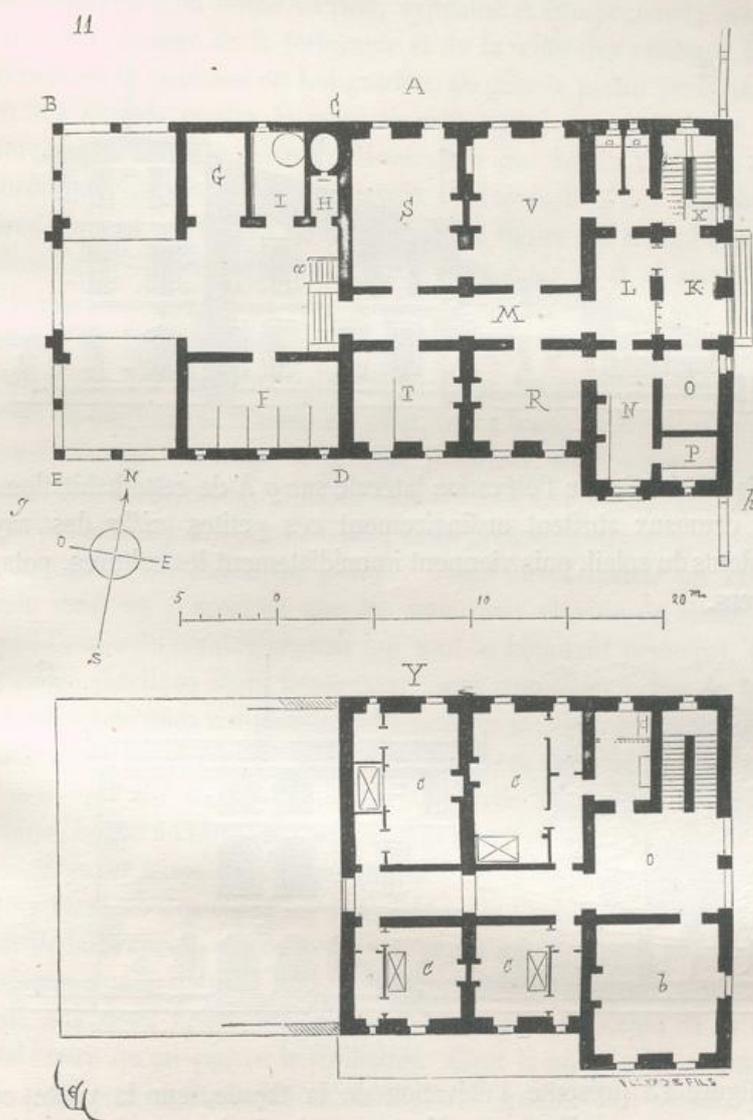
Les maisons des champs de nos contrées méridionales, à la fois demeures de plaisance et métairies, fournissent un de ces programmes francs, calqués sur le genre de vie des habitants, véritables campagnards, et gardent, dans leur aspect, quelque chose de sain, d'utile et de robuste qui contraste avec l'apparence mesquine et de mauvais goût de la plupart de nos maisons suburbaines. Le programme est simple, comme sont tous les programmes des habitations antiques. Il s'agit, avant tout,

de se garantir contre les intempéries et la chaleur; l'orientation est généralement choisie avec soin. Dans ces contrées, les vents du nord-ouest sont les plus à craindre, ils apportent avec eux la pluie et la bise; il faut opposer à ce point de l'horizon, non point une façade, mais un angle. Le plein sud est fâcheux pendant six mois de l'année: les orientations les plus agréables sont donc celles du nord, de l'est et du sud-est. Contrairement aux habitudes de l'Angleterre et du nord de l'Allemagne, il est bon de réunir toutes les pièces sous un seul comble, de faire des logis épais, mais pouvant être ventilés facilement vers le soir par un courant d'air central. Le porche ou vestibule ouvert est nécessaire; il convient de le tenir bas et profond et de le doubler par un second vestibule clos. La cuisine est, dans ces habitations, une grosse affaire. C'est dans la cuisine ou dans une pièce y attenant, que l'on reçoit les gens de la campagne. Elle doit avoir de larges dépendances, office, réserve. La salle à manger doit être à proximité, sans qu'elle puisse être envahie par l'odeur des mets en préparation. Le salon ou plutôt la *salle* est une pièce éloignée de l'entrée et donnant dans la salle à manger. Enfin, il faut comme dépendance immédiate du corps de logis, un vaste hangar sous lequel sont disposées les écuries, les remises, le fournil, des bûchers, de larges espaces pour abriter des chariots, pour faire les lessives et étendre le linge, etc.

Au premier étage, outre les chambres d'habitation, il est besoin d'une pièce à proximité de l'escalier pour le maître de la maison; salon ou cabinet dans lequel se traitent les affaires. Cette demeure ressemble fort à la petite *villa* gallo-romaine, et il est à croire qu'elle en a conservé la tradition. Beaucoup de ces maisons des champs des plaines de Toulouse et de l'Agénois nous ont paru remplir si complètement ce véritable programme de la demeure du campagnard, que nous croyons bon d'en présenter ici une sorte de type ou de résumé, figure 11; d'autant que ce type fait la critique saisissante de ces fastidieux colifichets que nous prenons volontiers pour des maisons de campagne depuis quelques années.

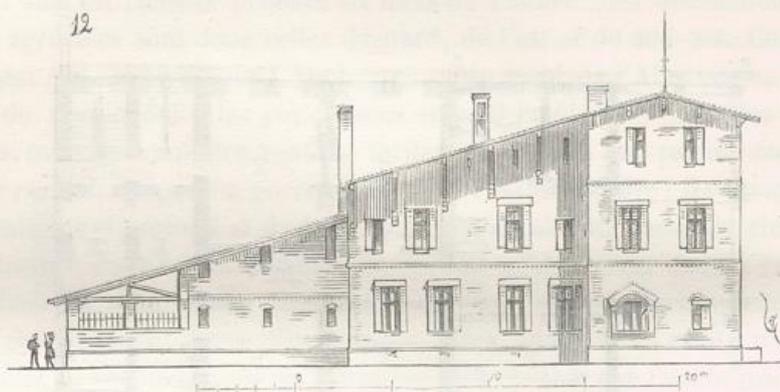
En A est tracé le plan du rez-de-chaussée, établi en partie sur caves basses auxquelles on descend par l'escalier *a*. Tout l'espace B C D E est un vaste hangar en appentis renfermant en F une écurie, en G une remise, en H un fournil, en I une buanderie. L'habitation à laquelle s'adosse ce hangar se compose d'un porche K, fermé simplement la nuit par une grille ou une clôture en bois à claire-voie; d'un vestibule L, sur lequel s'ouvre une galerie M qui traverse le bâtiment; d'une cuisine N à proximité de l'entrée, avec décharge O sur le porche pour recevoir les provisions du dehors; laverie P et office pour les gens R. La pièce T sert à toutes sortes d'usages: elle est salle de bain, de repassage,

lingerie. En S est la salle, et en V la salle à manger. L'escalier X monte au premier étage et donne sur une loge *o* (voy. en Y). En *b* est la pièce du maître, et en *c* sont des chambres de maîtres avec leurs cabi-

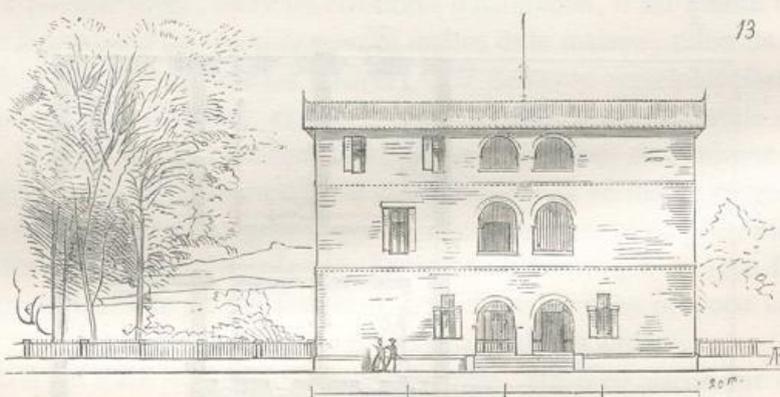


nets. Le second étage contient une ou deux chambres à coucher et les chambres des domestiques. Ces habitations sont généralement construites en brique crue pour les parties supérieures et cuites pour les rez-de-chaussée; les charpentes sont faites de bois de sapin. Des corniches génoises avec des chevrons saillants, abritent parfaitement les murs épais. Ces constructions de briques crues, véritable pisé, ont l'avantage,

lorsque les murs sont suffisamment épais, de préserver les intérieurs de la chaleur et du froid ; bien faites, elles durent des siècles. On a toujours le soin de monter les angles et les jambages des baies en briques cuites.



La figure 12 donne l'élévation latérale sur *gh* de cette habitation. De grands ormeaux abritent ordinairement ces petites *villæ* des rayons trop ardents du soleil, puis viennent immédiatement les cultures, potagers et vergers.



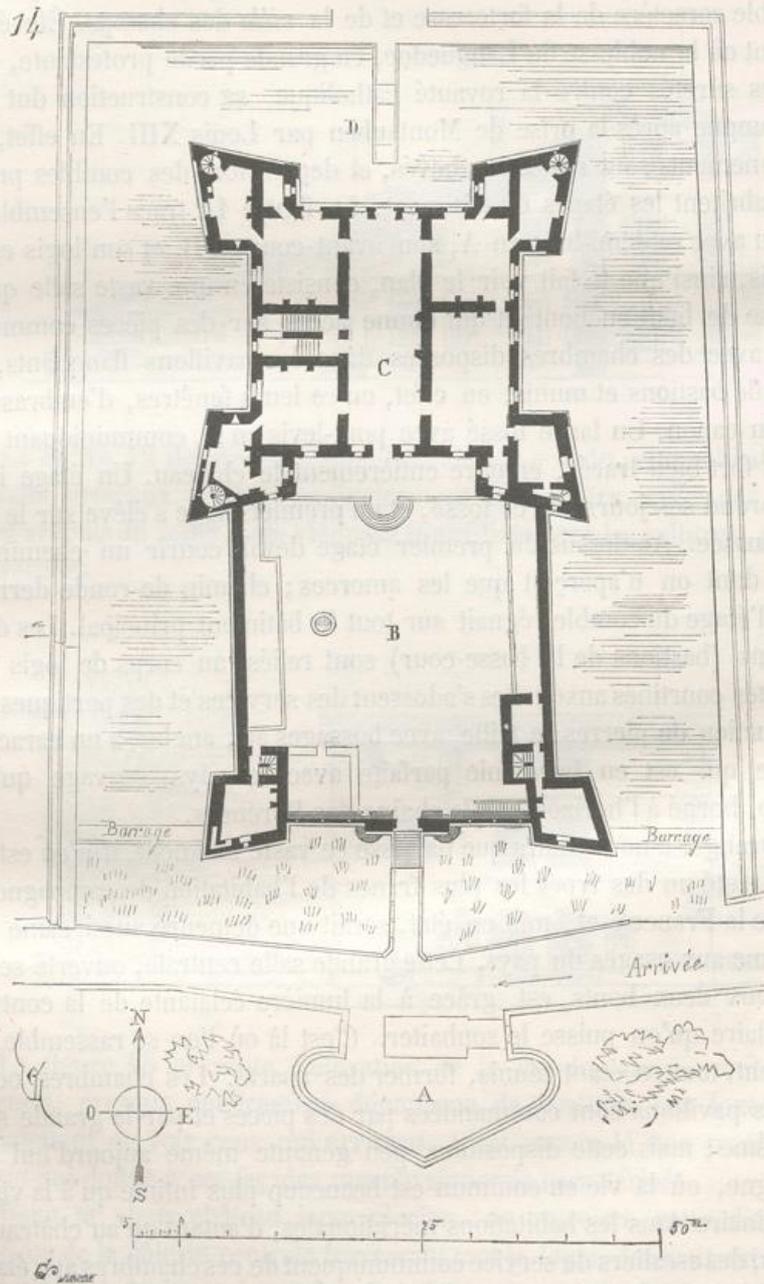
La figure 13 présente l'élévation de la façade, sur la route ou le chemin, presque entièrement dépourvue de fenêtres. Les loges seules permettent de voir ceux qui arrivent. C'est encore là une tradition antique qui donne à ces façades une physionomie caractérisée.

Dans le vieux château languedocien, on retrouve cette disposition typique de la galerie centrale traversant tout le logis, donnant entrée dans des pièces à droite et à gauche. Il existe encore près de Castelnaudary, un château du commencement du xvii^e siècle, qui présente certainement

un des spécimens les plus intéressants d'une habitation seigneuriale à cette époque, entièrement conçue d'après les programmes imposés par les habitudes de la contrée et des mœurs du temps. C'est le château de Ferrals, demeure d'un noble terrien, capitaine et campagnard ; elle possède le double caractère de la forteresse et de la *villa* des champs. Élevée au moment où la noblesse du Languedoc, en grande partie protestante, prenait ses sûretés contre la royauté catholique, sa construction dut être interrompue après la prise de Montauban par Louis XIII. En effet, les couronnements sont restés inachevés, et depuis lors des combles provisoires abritent les étages du bâtiment. La figure 14 trace l'ensemble du château avec sa demi-lune en A, son avant-cour en B, et son logis en C. Ce logis, ainsi que le fait voir le plan, consiste en une vaste salle qui le traverse de bout en bout et qui donne accès sur des pièces communiquant avec des chambres disposées dans les pavillons flanquants, en forme de bastions et munis, en effet, outre leurs fenêtres, d'embrasures pour du canon. Un large fossé avec pont-levis en D, communiquant aux jardins fort bien tracés, entoure entièrement le château. Un étage inférieur prend ses jours sur ce fossé, et un premier étage s'élève sur le rez-de-chaussée. Au-dessus du premier étage devait courir un chemin de ronde dont on n'aperçoit que les amorces ; chemin de ronde derrière lequel l'étage du comble régnait sur tout le bâtiment principal. Les deux pavillons (bastions de la basse-cour) sont reliés au corps de logis par de hautes courtines auxquelles s'adossent des services et des portiques. La construction de pierres de taille, avec bossages aux angles, a un caractère robuste qui est en harmonie parfaite avec le pays sauvage qu'elle domine, borné à l'horizon par la chaîne des Pyrénées.

Si étranger à nos mœurs que paraisse ce vaste bâtiment, il n'en est pas moins resté un des types les plus francs de l'habitation de campagne du midi de la France ; et, mis en état, serait une demeure aussi saine que conforme aux usages du pays. Cette grande salle centrale, ouverte seulement aux deux bouts, est, grâce à la lumière éclatante de la contrée, aussi claire qu'on puisse le souhaiter. C'est là où l'on se rassemble, où l'on peut, tout en étant réunis, former des apartés. Les chambres occupant les pavillons sont commandées par des pièces et par la grande salle elle-même ; mais cette disposition, peu gênante même aujourd'hui à la campagne, où la vie en commun est beaucoup plus intime qu'à la ville, est ordinaire dans les habitations méridionales, d'autant qu'au château de Ferrals, des escaliers de service communiquent de ces chambres aux étages inférieurs et que les gens peuvent arriver à ces chambres sans passer par la grande salle. Le premier étage reproduisait les mêmes distributions, si

ce n'est que les pièces flanquant la grande salle étaient disposées pour chambres et que l'on communiquait avec celles des pavillons par des dégagements aboutissant aux deux extrémités de cette grande salle.



Ce pâté de constructions groupées sous un seul couvert est le meilleur

ca

moyen de se préserver de la chaleur ou des vents de bise, si fâcheux dans le midi de la France; aussi est-ce toujours à cette disposition qu'il convient de se tenir dans la composition des habitations de campagne appartenant à cette contrée. Les bâtiments éparpillés suivant la méthode anglaise sont, sous le climat du midi, intolérables et ne peuvent être garantis efficacement ni contre le chaud, la bise, les vents humides venant de la Méditerranée, ni contre la poussière ou l'excès de lumière qui introduit toutes sortes d'insectes dans les intérieurs. Il y a donc, pour les architectes, à tenir compte bien plutôt de ces conditions de climat, que de certaines formes adoptées aux environs de Paris ou de Londres et que l'on prétend importer de la Manche aux Pyrénées, de l'Océan au Rhin. Mais d'ailleurs, les habitations suburbaines de notre capitale sont-elles bien faites en raison des nécessités imposées par le climat et des besoins des occupants? Cela est très-contestable; et en laissant de côté les châteaux de cartes dont nous parlions tout à l'heure, ces pavillons exposés à tous les vents, ces combles en bresis, ces pièces étroites, ces ouvertures d'égale dimension en dépit de la surface des salles qu'elles éclairent; tout cela constitue-t-il une architecture des champs appropriée à l'objet? N'est-ce pas plutôt la conséquence d'un défaut d'étude et de raisonnement et de certaines habitudes routinières contractées par le public? Dans les habitations suburbaines de Paris, on ne tient guère compte de l'orientation, des vues diverses; on prétend présenter des façades destinées à donner à ces habitations une apparence extérieure, plutôt qu'à satisfaire aux besoins journaliers des habitants.

A ce point de vue, les maisons de campagne anglaises sont mieux appropriées à l'objet. Est-ce à dire qu'il les faille copier chez nous? Certes, non; les conditions climatiques de l'Angleterre, aussi bien que les habitudes des Anglais, diffèrent des nôtres, comme nous l'avons fait ressortir déjà. Et d'ailleurs, en Angleterre même, le plan éparpillé n'a pas toujours été adopté. On voit, dans cette contrée, quelques manoirs qui présentent des plans symétriquement groupés. Nous citerons, entre autres, le château de Warkworth, dans le Northumberland, dont la disposition est celle d'un vaste carré dont les angles sont abattus, avec quatre pavillons à pans sur le milieu de chacune des faces. Chaque étage contient ainsi huit pièces qui gironnent autour d'un noyau central portant une guette.

Les maisons de campagne anglaises possèdent toutefois sur les nôtres un avantage considérable: l'architecture qu'elles adoptent est bien celle qui convient à des habitations où tout doit être sacrifié au bien-être des hôtes qu'elles abritent. Les Anglais ont eu le bon esprit de conserver certaines traditions du moyen âge qui permettent des irrégularités, des

arrangements de détails adoptés en vue des besoins. En France, lorsqu'un particulier est possédé de la fantaisie de construire sa maison des champs d'après ce qu'il croit être le *style* du moyen âge, son architecte ne trouve rien de mieux que d'appliquer sur une façade — qui pourrait présenter tel autre style — des ornements empruntés à quelque manoir du xv^e siècle; de poser symétriquement sur cette façade des baies plus ou moins *gothiques*; de monter des pignons aigus et d'ouvrir par-ci par-là quelques *ogives*. Tout cela est fort gênant, le plus souvent, et toujours ridicule. Ce ne sont pas des baies d'une certaine forme, des moulures ou même des pignons aigus qui constituent les maisons du moyen âge, mais une liberté complète dans la disposition du plan et des arrangements ingénieux propres à rendre l'habitation appropriée aux usages de ses hôtes. Le seul avantage que l'on puisse tirer des modèles laissés par le moyen âge est de donner une façon d'art à toute nécessité d'un programme, et de ne jamais fausser l'architecture, pour soumettre certaines formes de convention à des nécessités étrangères à ces formes.

Lorsqu'on eut la fâcheuse idée en France d'adopter l'architecture, dite classique, plus ou moins inspirée de l'art italien, pouvant, à la rigueur, convenir à de très-grandes habitations et que, par un esprit d'imitation mal entendu, on prétendit adapter ces formes aux habitations d'un ordre inférieur, on perdit ainsi les traditions d'un art local, lesquelles n'étaient que la conséquence d'une longue expérience. Alors on sacrifia les formes vraies et simples commandées par l'usage et une longue pratique, à une apparence en complet désaccord avec les nécessités. On prétendit soumettre, par exemple, à des dispositions absolument symétriques, des parties d'un programme qui demandent une variété infinie dans la dimension et la distribution des locaux, dans la manière de les éclairer, d'assurer les services, de les protéger soit contre l'ardeur du soleil, soit contre le froid.

Le nombre des personnes, parmi celles qui font bâtir à la campagne et parmi les architectes, qui comprennent le véritable esprit de notre art du moyen âge, est très-limité. Pour le grand nombre, l'architecture privée du moyen âge est affaire de goût, d'ornementation bizarre, comme le serait le port d'un vêtement inusité. Dès lors on comprend très-bien comment les gens qui tiennent à demeurer dans ce terme moyen, marque d'un bon esprit, qui ne veulent pas s'*afficher*, en un mot, répugnent à se présenter en public sous le couvert de ce vêtement démodé, prétentieux et incommode. Si nous étions gens à étudier sérieusement les questions, — et je souhaite que cette envie nous vienne, — nos architectes auraient bien vite reconnu que l'art du moyen âge, appliqué à l'architec-

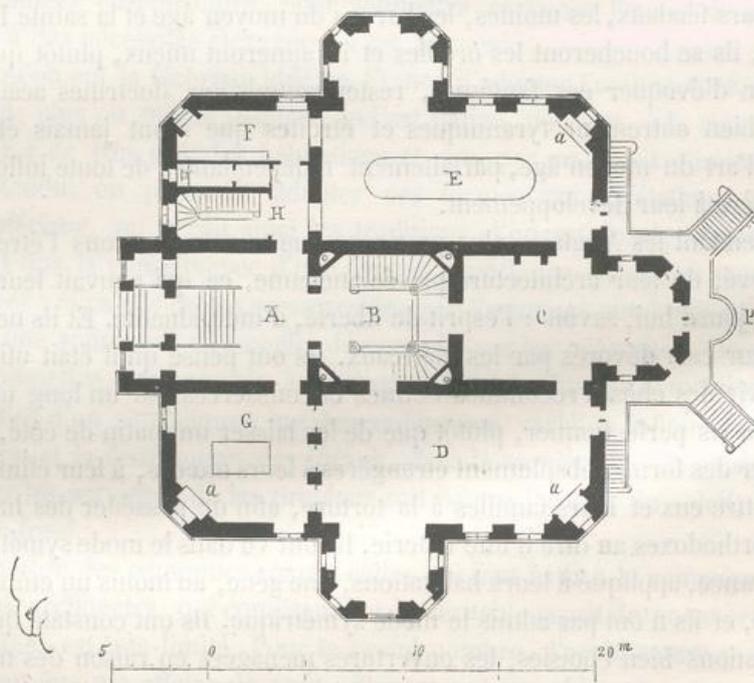
ture privée comme à toute autre, n'est pas affaire de profils et de quelques formes banales qui traînent dans les recueils archéologiques, mais avant tout, un principe de liberté dans les moyens d'exécution qui peut s'adapter aussi bien aux besoins des gens du XIV^e siècle qu'à ceux du XIX^e. Il est vrai qu'en architecture, comme en politique, si nous parlons beaucoup de liberté et si nous inscrivons ce mot sur nos édifices publics, nous en comprenons peu les conditions. Il est, par exemple, bon nombre d'architectes qui n'adopteraient pas une disposition *gothique*, parce qu'ils ne voudraient pas qu'on pût les supposer soumis aux idées du parti *clérical* ! Pour eux, *gothique*, *Église souveraine*, *féodalité*, *glèbe*, *dime* et *servage* sont enfermés dans le même tonneau, et l'on ne peut prendre une partie de cet amalgame sans en faire sortir tout le reste. N'allez pas dire à ces bonnes gens que l'art laïque du moyen âge, essentiellement libre dans ses principes, ses allures et ses expressions, n'a rien à faire avec les évêques seigneurs féodaux, les moines, les barons du moyen âge et la sainte Inquisition ; ils se boucheront les oreilles et ils aimeront mieux, plutôt que de risquer d'évoquer ces fantômes, rester soumis aux doctrines académiques, bien autrement tyranniques et étroites que n'ont jamais été les écoles d'art du moyen âge, parfaitement indépendantes de toute influence étrangère à leur développement.

Cependant les Anglais, plus pratiques que nous ne savons l'être, ont conservé, de leur architecture privée ancienne, ce qui pouvait leur être bon aujourd'hui, savoir : l'esprit de liberté, d'individualité. Et ils ne sont pas pour cela dévorés par les cléricaux. Ils ont pensé qu'il était utile de se servir des choses reconnues bonnes et consacrées par un long usage, quitte à les perfectionner, plutôt que de les laisser un matin de côté, pour adopter des formes absolument étrangères à leurs mœurs, à leur climat, et de mettre eux et leurs familles à la torture, afin de posséder des habitations orthodoxes au dire d'une coterie. Ils ont vu dans le mode symétrique à outrance, appliqué à leurs habitations, une gêne, au moins un embarras inutile, et ils n'ont pas admis le mode symétrique. Ils ont constaté que les orientations bien choisies, les ouvertures ménagées en raison des nécessités et de l'agrément de l'habitation, étaient préférables aux façades uniformes percées de jours égaux, régulièrement espacés, parfois bouchés, que nous bâtissons à la campagne comme à la ville, et ils ont continué à tenir compte de l'orientation et des nécessités de l'intérieur pour disposer les pièces de leurs logis et les éclairer. Ils ont encore prétendu qu'il y avait, dans le mode de structure appliqué par leurs aïeux aux maisons des champs, des procédés simples, d'une exécution facile et franche, des motifs infinis se prêtant à tous les besoins d'une habitation ; ils ont con-

servé ces procédés, sans qu'il leur soit venu à l'esprit que leur liberté civile pût être compromise à cause de ce respect pour un bien qui leur appartenait et qu'ils avaient acquis peu à peu. C'est ainsi que nos voisins d'outre-Manche entendent l'exercice de la liberté. Nous prenons autrement les choses. Avons-nous bu à la table d'un despote; le des poteabattu, nous cassons notre verre et, si nous n'en buvons pas plus aisément, cela n'empêche point un autre despote de venir, qui nous fait très-bien payer le verre.

Le château de Warkworth peut fournir le type d'une excellente disposition pour une maison de campagne assez vaste. Disposition qui serait aussi bien applicable en France qu'en Angleterre. Nous allons essayer de montrer le parti qu'on en pourrait tirer.

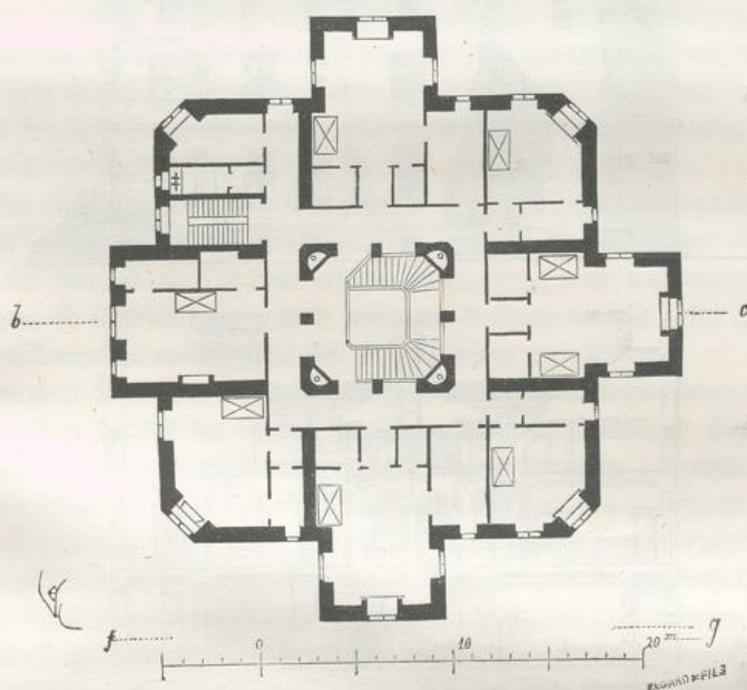
15



La figure 15 donne le rez-de-chaussée de cette habitation : en A est un vestibule dans lequel on entre par un porche couvrant un perron. De ce vestibule on pénètre dans la cage de l'escalier d'honneur B, qui sert en même temps d'antichambre; de là on passe dans un premier salon C et dans le grand salon D. La salle à manger est en E, avec office en F. En G est une salle de billard en communication directe avec le grand salon et avec le vestibule A. En H est l'escalier de service descendant aux cuisines

et montant aux combles. Du salon C on descend au jardin directement par un perron P, formant balcon et permettant d'entrer du dehors non-seulement dans le salon C mais aussi dans la salle à manger et dans le grand salon D. Les pavillons à pans, en saillie sur les axes du bâtiment, forment annexes à cette salle à manger E et à ce salon D. Pour la salle à manger, cette annexe facilite beaucoup le service, étant à proximité de l'office; pour le grand salon, elle donne un retrait fort commode; les cheminées sont placées en *a* sur les angles abattus, devant des baies vitrées.

16



L'escalier d'honneur ne monte qu'au premier étage, figure 16. Il est entouré d'une galerie qui donne entrée dans sept appartements, composés chacun d'une chambre avec petits salons et cabinets de toilette.

Cet escalier principal (voir la coupe sur *b c*, figure 17, en A) forme pavillon central éclairé sur les quatre côtés en façon de lanterne. Autour de ce pavillon sont disposés les larges chéneaux qui amènent les eaux des combles des bâtiments, dans quatre descentes d'un accès facile, ménagées dans les angles de la cage de l'escalier (voir les plans). Ces descentes correspondent à un égout collecteur. Elles peuvent être chauffées en hiver par le calorifère central, afin d'éviter les inconvénients qui résultent, d'or-

dinaire, de la gélation des tuyaux de chute; de plus, donnant sur les galeries à proximité des appartements, elles reçoivent les eaux de toilette, de même que les cages assez spacieuses qui les renferment contiennent les tuyaux de distribution d'eau. On observera que ces cages de tuyaux sont assez larges pour qu'un homme puisse s'y introduire et faire les réparations nécessaires.



En B, figure 17, est donnée l'élevation sur la face *fg*. Les combles des pavillons d'axes sont terminés par des pignons sur le dehors et forment croupes du côté intérieur.

Grâce à cette disposition de l'escalier central, bien éclairé et ventilé, les services peuvent être groupés autour, sans qu'il y ait une seule pièce obscure. Les vues sont prises sur tous les points de l'horizon, ce qui ajoute singulièrement à l'agrément d'une habitation des champs. La construction d'un bâtiment aussi compacte, dans lequel les murs de face

ont, relativement à la surface couverte, peu de développement, est moins dispendieuse que ne le serait celle d'un bâtiment d'épaisseur ordinaire avec des ailes. En effet, cette agglomération de locaux ne couvre pas moins de 632 mètres, et le développement linéaire des murs de face au soubassement n'est que 112^m,80.

Si, au point de vue de l'économie, on trouve un avantage à adopter la disposition groupée, il est incontestable que les services sont plus faciles, l'entretien moins dispendieux. Le système d'écoulement des eaux, par sa simplicité, ne peut occasionner aucun de ces inconvénients si fréquents dans les habitations de campagne exposées, plus que celles des villes, aux intempéries. L'accumulation des neiges dans les quatre chéneaux centraux ne peut avoir d'inconvénients, ces chéneaux ayant une pente très-rapide et les descentes pouvant être maintenues à une température qui dégagera toujours leur orifice supérieur. D'ailleurs, une fuite dans ces tuyaux de descente, isolés au milieu de larges trémies, ne peut causer aucun dommage.

Ces combles intérieurs sont abrités du vent et, par conséquent, rarement exposés aux dégradations. Les cheminées, la plupart disposées sur des murs de face et couronnant des pignons, sont solidement maintenues, et s'élèvent assez haut pour que le tirage ne soit point gêné. La surveillance des combles est des plus faciles et sans danger.

On peut donc tirer parti de quelques-unes de ces dispositions de plans du moyen âge et les approprier à nos besoins modernes d'Occident, mieux qu'on ne saurait le faire certainement de celles adoptées pour la construction de certains châteaux d'apparence majestueuse élevés pendant le xvii^e siècle, ou de villas italiennes, telles que celles de Palladio, par exemple, qui n'ont, pour la plupart, été occupées temporairement que pour donner des fêtes. De ce que beaucoup de nos châteaux ou grandes habitations de campagne du xvii^e et même du xviii^e siècle sont distribués d'une façon peu confortable, on en conclut que plus on remonte dans le passé, et plus ces inconvénients doivent se produire. Cela n'est pas exact. On s'est pris, à dater du milieu du xvii^e siècle, d'une passion pour la symétrie et le majestueux qui ne tourmentait guère les siècles antérieurs. En ces temps, on pensait tout d'abord à satisfaire aux convenances des hôtes d'un logis si vaste qu'il fût, et les formes données à l'architecture étaient déduites de ces convenances. Il semblerait que c'est à ce principe sage et naturel, qu'une époque positive telle que la nôtre devrait tendre; qu'il y aurait intérêt à mettre de côté ces préjugés d'école auxquels le public, plus que les artistes encore, reste attaché, pour se renfermer, avant tout, dans les règles du bon sens.

Quelques riches particuliers, frappés des dispositions de *comfort* qu'adoptent la plupart des habitations anglaises de campagne, ont essayé, en France, de faire élever des châteaux ou maisons par des constructeurs anglais. Cet essai n'a pas donné d'heureux résultats; soit que ces constructeurs dépaysés n'aient pas conservé leur liberté, soit que leurs clients aient voulu leur imposer des formes d'architecture en dehors de celles auxquelles ces artistes étaient habitués, soit que ces artistes n'eussent pas pris la peine de s'enquérir de nos moyens de bâtir; ces habitations ne présentent ni les avantages de celles que l'on cite en Angleterre comme des modèles, ni l'agrément des nôtres. Mal construites, tristes, elles n'ont d'autre mérite que celui d'offrir des distributions de détail assez commodés, des services généralement bien entendus. Ce n'est pas là où nous devons aller chercher des exemples.

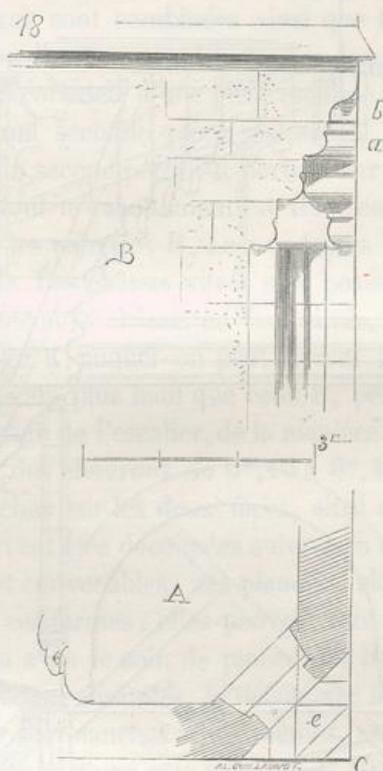
Nous possédons en France, dans notre ancienne architecture (si nous voulons nous donner la peine d'observer), une variété de modes de structure bien autrement étendue que n'en fournit l'Angleterre; et cela, indépendamment de notre génie plus souple, s'explique par les différences de climat auxquelles notre sol est soumis, par la nature diverse des matériaux propres à bâtir. Que nous ne tentions pas de copier servilement ces exemples si nombreux, c'est très-bien; mais que nous n'en tenions pas compte, que nous ne profitions pas des résultats obtenus, cela ne peut se justifier par aucune bonne raison; d'autant que les qualités dominantes, dans ces divers modes de structure adoptés jadis, sont: une grande liberté, une abondance de ressources propres à vaincre toutes les difficultés que présentent les programmes imposés. Pourquoi donc nous priver de ces biens acquis?

L'étendue de ces *Entretiens* ne permet guère de mentionner bon nombre de ces anciens procédés de structure, dédaignés aujourd'hui, et qui pourraient être si facilement mis en pratique et perfectionnés même de nos jours. Cependant, il paraît utile d'en signaler quelques-uns, à l'occasion du dernier exemple que nous venons de tracer.

Ainsi voit-on, dans cette habitation de campagne, que les pavillons d'axes, tous à pans au rez-de-chaussée pour permettre des vues obliques et dégager les angles, sont carrés au premier étage; forme préférable pour des chambres d'habitation.

Cette disposition, dont on fait peu d'emploi aujourd'hui, je ne sais trop pourquoi, était fort usitée autrefois, et le problème était résolu d'une manière très-simple, ainsi que le montre la figure 18. Le pan coupé au rez-de-chaussée (voyez le plan en A) est de 2 mètres. Les murs à angle droit ont 0^m,65, et celui du pan coupé 0^m,70 d'épaisseur. Sur le

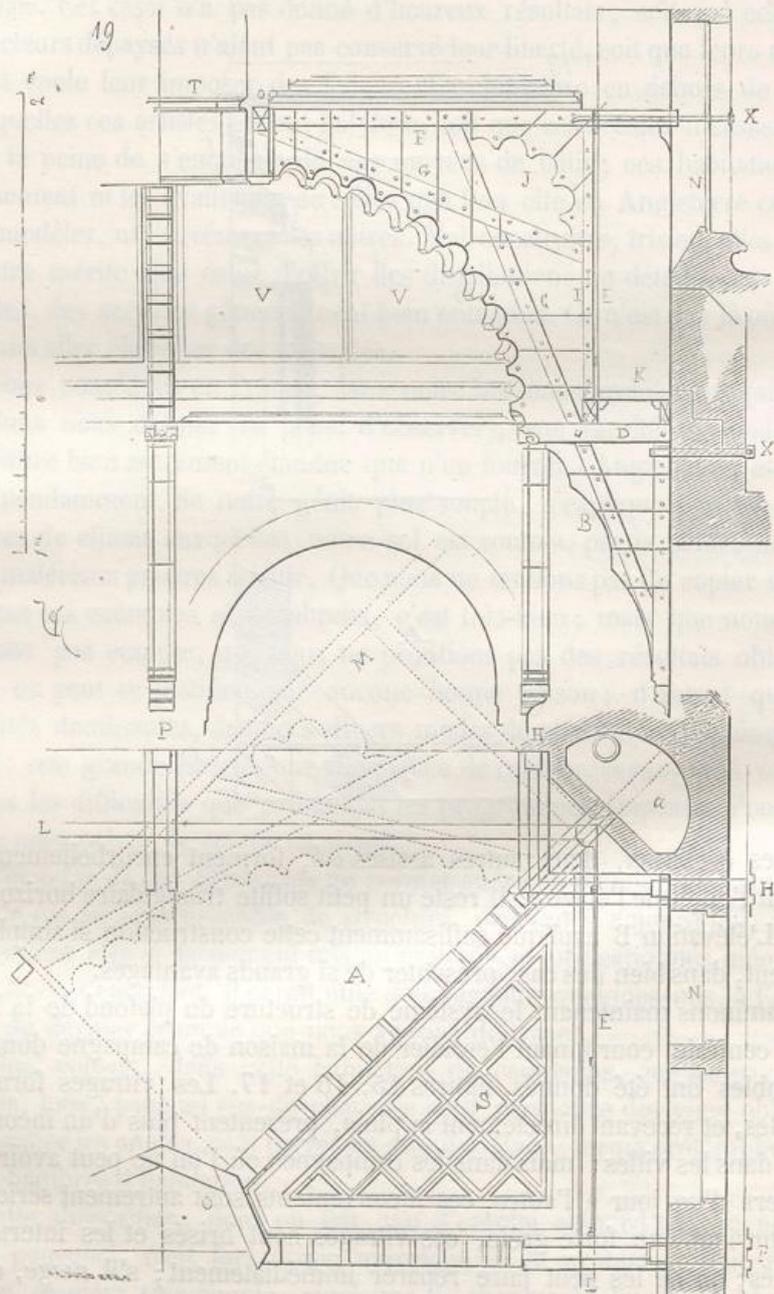
pan coupé s'ouvre une baie de 1 mètre de largeur. Deux corbeaux formés chacun de deux assises prolongent les nus des murs à angle droit, jusqu'au point où ils se rencontrent au-dessus du linteau de la baie.



Sur ces corbeaux, deux autres assises *ab*, forment encorbellement et portent l'angle de l'étage *c*. Il reste un petit soffite triangulaire horizontal en *e*. L'élévation *B* explique suffisamment cette construction si simple et qui peut, dans bien des cas, présenter de si grands avantages.

Examinons maintenant le système de structure du plafond de la lanterne centrale, couronnant l'escalier de la maison de campagne dont les ensembles ont été donnés, figures 15, 16 et 17. Les vitrages formant combles, et recevant directement la pluie, présentent plus d'un inconvénient dans les villes; mais dans les campagnes où l'on ne peut avoir des ouvriers d'un jour à l'autre, ces inconvénients sont autrement sérieux; s'il survient une forte grêle, ces vitrages sont brisés et les intérieurs inondés; on ne les peut faire réparer immédiatement; s'il neige, c'est l'obscurité répandue dans les intérieurs; les grandes pluies d'orage passent toujours à travers ces sortes de couvertures, si bien établies qu'elles soient. Il faut donc les éviter. Aussi voit-on, dans la coupe, figure 17,

que cette lanterne centrale est éclairée par des jours verticaux bien abrités et doubles, avec passage entre deux pour permettre le nettoyage et les



réparations nécessaires. La figure 19 trace la structure d'un quart de cette lanterne à l'intérieur. Le quart du plan A est pris au niveau des

claires-voies; il montre en *a* l'une des trémies contenant les tuyaux de descente. Quatre fermes-potences *P* sont posées suivant les deux axes, la lanterne étant carrée; huit potences *H* sont posées aux angles des pans coupés des trémies. Ces huit potences se rejoignent à leur tête. Les fermes-potences d'axes sont combinées ainsi que le montre la coupe, en *B*. Elles se composent d'un potelet posé le long du nu intérieur du mur et portant sur un corbelet; d'une pièce inclinée *C*, de deux moises *D*, d'un chapeau *F*, d'une seconde pièce inclinée *G*, assemblée à mi-bois avec la première, d'un second poteau *I*, portant sur une longrine *L*. Les fermes diagonales, dont le rabatement est tracé en *M* reposent sur des blochets appuyés sur les potences *H*. Le nez de ces huit fermes supporte le châssis octogone *O*. Des châssis vitrés sont posés en *N* dans les baies de maçonnerie; de seconds châssis en fer, vitrés, sont posés en *E*. Il reste donc un passage *K* auquel on peut arriver par les combles. Les jours *N*, percés beaucoup plus haut que ceux *E*, permettent à la lumière de pénétrer dans la cage de l'escalier, de la manière la plus favorable. Les bois des fermes sont des chevrons de 0^m,10 à 0^m,12 d'équarrissage. Ils sont revêtus de planches sur les deux faces, ainsi que le fait voir notre tracé, lesquelles peuvent être découpées suivant la courbe et l'ornementation qui paraîtraient convenables: ces planches clouées ajoutent beaucoup à la solidité de ces fermes; elles peuvent être ajourées, ainsi qu'on le voit en *J*. Et, si on a eu le soin de pincer des bouts de bois de sapin entre les planches à leurs extrémités, la découpe mordant sur ces remplissages comme sur les planches elles-mêmes, on aura donné ainsi à chaque ferme l'apparence d'une côte homogène. Bien entendu, ces revêtements des planches peuvent être décorés aussi richement que bon semblera, de reliefs et de peintures.

Sur les huit fermes (4 d'axes et 4 diagonales) on posera les plafonds de bois en *S*, suivant le dessin que l'on voudra choisir. En *T*, il y aura une soupape de ventilation. Les vitrages intérieurs *V* comprennent donc tout l'espace laissé entre les huit fermes, et donnent le plus de jour possible.

Il est facile de reconnaître qu'une semblable construction serait établie à très-peu de frais. Étant parfaitement couverte et abritée, elle peut être décorée de peintures sans avoir à craindre les effets de l'humidité. Les fermes sont ancrées en *X*; leur flexion n'est pas à craindre d'ailleurs, puisqu'elles viennent buter sur le châssis octogone qui ne peut se déformer, étant comprimé également sur ses huit angles.

Il est toujours prudent, si l'on construit à la campagne, d'éviter autant que possible le contact direct des bois avec la maçonnerie, ainsi qu'il

a été dit plus haut, les trop grands châssis de croisée, les portes plus hautes qu'il n'est besoin ; car les effets de l'humidité et des changements brusques de température sont plus à craindre aux champs qu'à la ville. C'est pourquoi le système de diviser les fenêtres par des meneaux fixes est surtout applicable dans les habitations de campagne, en ce qu'il permet, tout en maintenant de grandes ouvertures, d'avoir des châssis divisés et d'une surface peu étendue. Ce système ne présente certaines difficultés que si l'on veut établir des persiennes extérieures.

Mais les murs en maçonnerie des maisons de campagne devant avoir toujours une épaisseur assez considérable, il n'y a pas d'embarras à loger des persiennes en tôle dans les tableaux, repliées en feuilles de 0^m,20, au moins, pour les entre-meneaux inférieurs. Quant aux entre-meneaux supérieurs, aux jours ouverts au-dessus des traverses en pierre formant bras de croix, on ne peut les clore au moyen de persiennes ; car il ne serait possible de les ouvrir ou de les fermer de l'intérieur qu'à l'aide d'une échelle. Il faut donc, pour ces parties supérieures des fenêtres à meneaux, adopter un autre moyen. Les mécanismes ont l'inconvénient, surtout pour les habitations des champs, de se déranger ou de se rouiller facilement pendant la mauvaise saison et de ne plus manœuvrer. L'essentiel est donc de trouver un système simple et qui ne demande pas un entretien constant. Or, ce qu'il y a de plus simple pour la fermeture des parties hautes des fenêtres à impostes ou traverses en pierre des fenêtres à meneaux, ce sont encore les volets partiels intérieurs fixés par des paumelles, sur le battement même du châssis vitré. Ces volets peuvent être ajourés, si bon semble, et même faits en tôle. Il est facile de les ouvrir et de les fermer d'en bas, au moyen d'un loquet et d'une cordelle, ou d'une verge en fer très-déliée.

Mais il sera nécessaire de revenir sur tous ces détails de la construction des maisons des champs dans un ouvrage spécial que nous préparons en ce moment, sur l'*Habitation urbaine et des campagnes au XIX^e siècle*. Ouvrage dans lequel on présentera plus particulièrement des exemples de constructions exécutées dans des données modestes et appropriées aux fortunes qui, de notre temps, tendent et tendront de plus en plus à une moyenne peu élevée.

Avec des besoins parfaitement définis, des moyens d'exécution très-étendus et excellents, nous n'avons pas su constituer une architecture privée, pas plus que nous n'avons su coordonner une architecture publique. Nous flottons indécis entre des traditions assez vivaces encore, des influences plus ou moins favorables, et la nécessité de satisfaire à des programmes nouveaux en désaccord avec la plupart de ces influences et

traditions. De là un compromis bizarre qui ne satisfait que très-imparfaitement aux besoins de notre temps et aux exigences de l'art. Et, en effet, une forme d'art ne surgit pas un matin du cerveau d'un architecte; une forme d'art n'est que le résultat d'une suite de déductions logiques qui s'enchaînent impérieusement.

On se préoccupe beaucoup trop, je crois, dans le public et le monde des architectes même, de cette forme d'art propre à notre temps. Elle se manifestera peu à peu si le public, comme les architectes, songent avant tout, lorsqu'ils font construire et construisent, à satisfaire, avant toute autre préoccupation, aux exigences purement locales ou résultant des besoins à satisfaire. Si cette manière de procéder ne fournit pas immédiatement ces formes harmonieuses et complètes qui constituent l'art, elle conduit à les trouver. D'ailleurs, il n'en est pas d'autre. Et toutes les civilisations qui ont possédé un art ont dû nécessairement commencer par là. C'est ainsi que les traditions ou influences qui avaient dû les accompagner au départ, se sont transformées jusqu'au point de ne plus laisser que des traces appréciables seulement pour les archéologues.

Ce phénomène s'est produit au sein des civilisations grecques dont l'architecture, si belle et si complète dans ses diverses expressions, se dégage peu à peu, par la juste satisfaction donnée aux programmes résultant d'un état social en formation, des origines asiatiques qui entourent son berceau. Il s'est produit en Occident, chez nous, lorsqu'un art laïque s'est constitué au moyen âge, en prenant pour point de départ les traditions gallo-romaines et les transformations que les ordres religieux avaient fait subir à ces traditions du VIII^e au XII^e siècle. Si l'on soumet à l'analyse les premiers essais des maîtres qui constituèrent notre art français du moyen âge, on reconnaît que les formes nouvelles qui surgissent et se dégagent peu à peu du roman, sont dues à une appréciation attentive des besoins qui se manifestent, à leur satisfaction de plus en plus rigoureuse. Chercher des formes nouvelles en dehors de cette marche naturelle, c'est se lancer au hasard dans la voie des imitations et n'aboutir qu'à des compilations de documents, sans jamais créer des formes perfectibles; et perfectibles par cela même qu'elles sont données par une appréciation exacte des qualités des matériaux à employer et de leur mode d'emploi. Personne ne contestera en principe que les propriétés diverses des matériaux doivent influencer sur la forme qu'il convient de leur donner lorsqu'on les emploie dans les constructions. La pierre, le marbre, le bois, le fer fondu ou forgé, les terres cuites, possèdent des qualités très-différentes entre elles; possédant des qualités très-différentes, opposées même, pour quelques-unes de ces matières, la forme qui con-

vient à l'une d'elles ne saurait convenir à l'autre. Cela étant admis sans conteste, je le crois, il est quantité de formes reproduites dans nos édifices, indépendamment des qualités des matériaux, que l'on ne saurait justifier autrement que par un respect pour certaines traditions étrangères à la connaissance exacte de ces qualités.

On aurait été fondé à croire que la science moderne ayant poussé très-loin la connaissance des propriétés diverses de la matière employée, les constructeurs profiteraient de ces recherches pour donner aux matériaux mis en œuvre, des formes en rapport avec ces propriétés; il n'en a pas été ainsi, ou du moins, les tentatives en ce sens ont été timides et se ressentent d'une préoccupation constante de ne pas modifier les formes traditionnelles léguées par des arts antérieurs. Les ingénieurs civils eux-mêmes qui avaient particulièrement étendu le champ de ces connaissances, étaient moins que d'autres, peut-être, disposés à faire concorder les formes qu'ils donnaient à la matière avec ses propriétés. Cela vient de la fausse direction donnée partout à l'enseignement de l'art; enseignement qui ne fournit que des exemples empruntés à des civilisations antérieures, sans jamais expliquer la raison première qui a dû faire adopter ces formes et les milieux dans lesquels elles se sont produites.

L'enseignement de l'architecture, tel qu'il est pratiqué en France, au lieu de faire une alliance intime avec la science et la méthode critique, semble les boudier un peu l'une et l'autre, et n'admet ces éléments qu'à la condition de ne pas les laisser empiéter sur ce qu'il veut bien appeler les traditions du *grand art*; comme si les conditions de l'art de l'architecture aussi bien que de tout autre, n'étaient pas, avant tout, de se conformer à la vérité en adoptant des formes résultant du concours harmonieux des connaissances acquises. Ainsi, on entend répéter aujourd'hui comme hier que le fer ne saurait être employé dans nos édifices d'une manière apparente, parce que cette matière ne se prête point aux formes monumentales. Il serait plus conforme à la vérité et à la raison de dire que les formes monumentales adoptées ayant été la conséquence de matériaux possédant d'autres qualités que celles propres au fer, ne peuvent s'adapter à cette dernière matière. La conséquence logique serait, qu'il ne faut pas conserver ces formes et qu'il faut trouver celles qui dérivent des propriétés du fer.

Mais, je le répète, on se garde de raisonner aujourd'hui dans le milieu enseignant de l'architecture. Dans ce milieu, on considère le raisonnement comme une hérésie; on l'exclut et on lui oppose l'autorité. Ce n'est pas ainsi cependant qu'on entrera dans la voie du progrès.